

<b>Nom de la fondation/association, canton</b>	<b>Nom de la prestation</b>	<b>En bref</b>
 <p><b>Approche pédagogique</b> L'approche pédagogique s'appuie sur l'humanisme et plus spécifiquement sur les approches systémiques. Dans une notion préventive, l'accès directe, la gratuité et le fait de ne pas pouvoir être mandaté font partie de l'identité de l'AEMO JB. L'AEMO JB dans ses interventions généralistes se positionne de manière humble pour permettre à la famille de garder son pouvoir d'agir. La notion de ressources, de besoins, de compétences, de co-construction, d'expression des constructions des réalités de chacun et d'équilibre, sont des points essentiels de nos interventions.</p>	<p><b>Contributions du service</b> En intervenant idéalement de manière précoce, l'AEMO aide les familles à affronter et atténuer leurs difficultés afin d'éviter que la situation ne se dégrade. L'AEMO ne se substitue pas aux placements ou à l'aide contrainte mais, dans certaines situations, elle représente une solution alternative. Ainsi, nous soulignons deux notions essentielles, à savoir : le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance (famille, école, vie associative) et la prévention. Bien que notre action soit prioritairement orientée vers la résolution des problèmes, il nous arrive aussi d'aider les familles à « mieux vivre avec ».</p>	<p><b>Descriptif des prestations</b> Accompagnement familial psychosocial et généraliste qui peut prendre plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien éducatif</li> <li>- Soutien psychosocial</li> <li>- Soutien à la coparentalité</li> <li>- Alternative au placement institutionnel</li> <li>- Médiation scolaire</li> <li>- Promotion de l'autonomie</li> <li>- Intégration sociale et professionnelle</li> <li>- Soins lors des retours de placement</li> <li>- Orientation vers d'autres compétences institutionnelles.</li> <li>- Collaboration avec les réseaux internes et externes à la famille.</li> </ul>
<p><b>Collaborations avec d'autres services</b> Les collaborations avec l'APEA, les Services Sociaux, les écoles, les Travailleurs Sociaux en milieux Scolaire, les Écoles à Journée Continue, les thérapeutes, ..., réalisées sur le territoire de l'arrondissement du Jura bernois. Ces collaborations sont essentielles au partage des compétences plaçant toujours la famille au centre.</p>	<p><b>Cadre légal et/ou mandat</b> L'AEMO reçoit un contrat de prestation renouvelable chaque année de la part de l'Office de l'Intégration et de l'Action Sociale (OAS) faisant partie de la Direction de la Santé, des affaires Sociales et de l'Intégration du Canton de Berne. Ce contrat de prestation est basé sur la « Loi sur les programmes d'action sociale ».</p>	<p><b>Activités professionnelles</b> Avant toute entrée en matière, un contact oral ou par courriel aura lieu entre la famille et l'AEMO JB. Ensuite, deux entretiens préalables sont organisés dans les locaux de l'AEMO JB à Tavannes. Puis, un intervenant AEMO présent aux entretiens préalables suivra la famille, le premier entretien à domicile est fixé, l'élaboration et la signature du contrat de collaboration suivront. Après une dizaine d'entretiens au total, un bilan est effectué et la pertinence du suivi est réévaluée. Enfin, un entretien final permet de ritualiser la fin du suivi et de réaliser son évaluation tant par la famille que par l'intervenant.</p>